

DOCTORAT EN HISTOIRE DE L'ART

Orientations scientifiques. Interdisciplinarité

L'École doctorale d'histoire de l'art fonctionne systématiquement dans une logique de réseaux. Elle est associée à la totalité des institutions parisiennes qui interviennent dans son champ disciplinaire et elle pratique la même politique vers l'étranger.

L'interdisciplinarité est donc une règle. Les sciences humaines participent toutes à cette démarche : histoire (politique, sociale, économique), philosophie et esthétique, histoire des religions, sociologie de l'art, anthropologie et ethnographie. Il en va de même en direction des disciplines juridiques (droit des musées, droit patrimonial) auxquelles l'UFR 03 est depuis longtemps associée sous forme de diplômes communs (licence Droit/Histoire de l'art et archéologie, masters associés). On se reportera à l'inventaire des intervenants dans les séminaires et journées d'études doctorales pour plus d'informations sur ce point.

Parmi les partenaires principaux se trouvent l'EHESS, l'EPHE, l'ENS (Département d'histoire et Passerelle des Arts), l'UMR Esthétique et Sciences de l'art, le Centre d'Études sur la Renaissance (CESR de Tours), Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Sorbonne-Université, Paris-Nanterre, plusieurs écoles d'architecture. A l'étranger : l'École française de Rome, l'Académie de France à Rome, l'Institut Allemand d'Histoire de l'Art, des universités européennes (Berlin, Rome, Madrid, Lausanne, Genève, Louvain, Cork, Londres etc.) ou américaines (NYU, John Hopkins, Université du Québec, etc.).

L'ED 441 est adossée scientifiquement à l'Equipe d'accueil HiCSA (Histoire culturelle et sociale de l'art) de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne. 95% des effectifs de l'ED sont accueillis par l'HiCSA.

Infos pratiques

Composante : Ecole d'histoire de l'art & d'archéo. de la Sorbonne (EHAAS)

Crédits ECTS : 180

Campus : Institut d'art et d'archéologie

Présentation

Orientations scientifiques. Interdisciplinarité

L'École doctorale d'histoire de l'art fonctionne systématiquement dans une logique de réseaux. Elle est associée à la totalité des institutions parisiennes qui interviennent dans son champ disciplinaire et elle pratique la même politique vers l'étranger.

L'interdisciplinarité est donc une règle. Les sciences humaines participent toutes à cette démarche : histoire (politique, sociale, économique), philosophie et esthétique, histoire des religions, sociologie de l'art, anthropologie et ethnographie. Il en va de même en direction des disciplines juridiques (droit des musées, droit patrimonial) auxquelles l'UFR 03 est depuis longtemps associée sous forme de diplômes communs (licence Droit/Histoire de l'art et archéologie, masters associés). On se reportera à l'inventaire des intervenants dans les séminaires et journées d'études doctorales pour plus d'informations sur ce point.

Parmi les partenaires principaux se trouvent l'EHESS, l'EPHE, l'ENS (Département d'histoire et Passerelle des Arts), l'UMR Esthétique et Sciences de l'art, le Centre d'Études sur la Renaissance (CESR de Tours), Paris 3 Sorbonne Nouvelle, Sorbonne-Université, Paris-Nanterre, plusieurs écoles d'architecture. A l'étranger : l'École française de Rome, l'Académie de France à Rome, l'Institut Allemand d'Histoire de l'Art, des universités européennes (Berlin, Rome, Madrid, Lausanne, Genève, Louvain, Cork, Londres etc.) ou américaines (NYU, John Hopkins, Université du Québec, etc.).

L'ED 441 est adossée scientifiquement à l'Equipe d'accueil HiCSA (Histoire culturelle et sociale de l'art) de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne. 95% des effectifs de l'ED sont accueillis par l'HiCSA.

Objectifs

Insertion professionnelle des docteurs

Il convient de distinguer entre deux types : l'insertion dans le champ de l'enseignement et de la recherche, l'insertion dans d'autres activités.

Pour la première, elle est une préoccupation d'autant plus constante que la situation d'ED - l'une des deux seules dans son domaine en France - fait d'elle un « réservoir » abondant pour les différentes filières de la recherche et de l'enseignement. Les instruments employés sont nombreux : allocations de recherche ; politique favorisant le recrutement des doctorants à titre d'ATER dans des universités extérieures à Paris ; politique identique

pour le recrutement des maîtres de conférence et des chargés de recherche au sein du CNRS ; préparation aux concours des métiers de la culture (Institut national du patrimoine, concours de recrutements nationaux et territoriaux du ministère de la Culture) et à ceux du tourisme (enseignements spécialisés, master dans ce domaine). Les doctorants sont systématiquement invités à participer à des séminaires interdisciplinaires, à des journées d'études doctorales par secteur ou sous-secteur scientifique, à des colloques nationaux et internationaux - dont ceux dont l'équipe d'accueil "Histoire culturelle et sociale de l'art" a l'initiative. La création de l'INHA est, au moins matériellement, de nature à favoriser ces pratiques, dans la mesure où elle résout les questions d'organisation et d'accueil de ces manifestations. Dans ce domaine - tout en sachant qu'aucun résultat ne peut être totalement satisfaisant - on peut affirmer que les historiens d'art issus de notre ED bénéficient d'une réputation qui leur permet de candidater avec succès dans les universités, au CNRS ou dans le monde des musées. En direction de ce dernier, traditionnellement réticent à l'égard de l'université, un effort particulier a été consenti en direction du Musée national d'art moderne, de la Galerie nationale du Jeu de Paume et du Musée d'Orsay avec des résultats satisfaisants : engagement de doctorants comme assistants pour des commissariats d'exposition, participation à des catalogues et colloques, commissariats d'exposition « en solo » - dans le domaine de l'art contemporain et de la photographie particulièrement -, intégration à des équipes de conservateurs. L'effort en faveur de la publication de thèses en tout ou en partie relève de la même volonté.

En direction du secteur privé, l'effort est diversifié : il concerne l'accession à des métiers du marché de l'art et du tourisme. Citons parmi les insertions réussies : de nombreux engagements dans le monde des galeries (art moderne et contemporain, africain et océanien, photo) ; dans celui de l'audiovisuel ; des embauches auprès de commissaires priseurs ; des débouchés de guides conférenciers, emplois intermittents ou durables. Il est plus difficile d'obtenir des informations en matière de doctorants étrangers, mais il est cependant fréquent qu'ils réapparaissent dans des institutions culturelles de leurs pays d'origine (conservateurs, commissaires, critiques, enseignants surtout). Des occasions de partenariat avec le milieu des professionnels du marché sont ainsi valorisées.

L'observation et le suivi de ces insertions professionnelles sont une des activités constantes des directeurs de

recherche, qui mettent à profit les réseaux constitués à partir et autour de l'ED. Les réunions du conseil scientifique sont l'occasion, par ailleurs, de contacts afin de conjuguer les efforts des enseignants en ce sens.

Organisation

Membres de l'équipe pédagogique

Pascal Rousseau

Professeur des universités

Admission

Conditions d'accès

Premières inscriptions en thèse

I. Démarches candidats (inscriptions "scientifiques") – du 15 septembre au 30 octobre

1. Direction de la thèse

Prendre contact avec un directeur de thèse, lui présenter un projet : la liste des directeurs est disponible sur les sites de l'HiCSA et de l'ED 441.

2. Dossier électronique (plateforme e-Candidat)

Après avoir obtenu l'accord du directeur, se rendre sur le site e-Candidat et remplir un dossier en ligne. Un document Pdf sera généré après la validation de votre saisie (Attention : choisir discipline "sciences humaines et sociales" puis diplôme "doctorat Histoire de l'art" ou "doctorat Cinéma/télé").

Le dossier doit contenir, outre le Pdf de E-candidat (télécharger l'ensemble des formulaires sur le site de l'ED) :

La Fiche Siredo dûment remplie (p. 2 du document téléchargé ci-dessus)

La Fiche STEP (Signalement des thèses en préparation) remplie et signée par le/la candidat·e et par le directeur/directrice de la thèse (p. 3-4 du document)

La Fiche « Avis scientifique » remplie et signée par le directeur/directrice de la thèse. NB : les Directeurs de l'ED et du Laboratoire d'accueil signent tous les dossiers à la réunion d'admission en novembre (p. 5 du dossier)

La Déclaration d'acceptation de la Charte des thèses de Paris 1 (p. 6 du document) remplie et signée (les candidats gardent pour eux les p. 7-9)

La Convention de formation, prise en application de la Charte des thèses, préparée en amont avec le directeur et signée (p. 10-12)

Le dossier sera complété par les pièces suivantes :

- Le projet de recherche (5 pages minimum)
- Le CV détaillé
- Les photocopies des relevés de notes et/ou les diplômes (ne pas fournir d'originaux) du Master 2 recherche ou équivalent
- 1 pochette plastique transparente ouverte sur la droite dans laquelle vous placerez votre dossier complet, non agrafé
- 1 enveloppe timbrée, libellée à votre nom et adresse

Niveau de langue français : C1

3. Dossier papier

Déposer ou envoyer le dossier ainsi constitué à l'adresse :

M. Antoine Scotto

Gestionnaire de l'ED441

Bureau 106

Galerie Colbert, 1er étage

2, rue Vivienne, 75002 Paris.

II. Examen des dossiers par l'Ecole doctorale 441 Histoire de l'art – du 31 octobre au 14 novembre

1. Examen préalable des dossiers et signature du directeur de l'ED 441 et du directeur du Centre de recherche HiCSA (équipe d'accueil des futurs doctorants).

2. Commission de sélection des dossiers.

3. Transmission de la liste des doctorants acceptés au Service des thèses de Paris 1.

- Date des résultats : 14 novembre

- Date limite de confirmation : 30 novembre

III. Démarches candidats (inscriptions "administratives") – du 15 novembre 2019 au 30 novembre

1. Paiement des droits auprès service des inscriptions administratives et obtention de la carte d'étudiant.

Une demi journée de rentrée de l'ED 441 aura lieu en janvier 2020. Cette demi-journée est obligatoire pour les doctorants en première année de thèse.

Programme

Doctorat Histoire de l'art